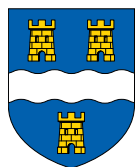


L'ÉCHO DU CHÂTEAU

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

MARS 2020 - N°33



SOMMAIRE

Le Mot du Maire.....	1
Communications Mairie	2
L'Etat de Genève prévient les crues	3
A La Plaine, réaménagement du carrefour devant le Café de La Poste.....	4
Les travaux du stade	5
Le Saviez-vous?.....	6
L'APE fête ses 40 ans.....	8
Histoire d'espèces.....	9
Malval champ d'aviation.....	10
Les Contes à Rebours	11
J'ai un beau Château.....	12
Raclette des aînés	13
Jeu-concours.....	14
Les Jardins Participatifs.....	15
La commune s'offre un Château	16
Judo	17
On glisse	18
Annonces	19
Calendrier et renseignements utiles	20

Le Maire n'a pas dit son dernier *Mot*

Mesdames et Messieurs,

Le 15 mars vous avez renouvelé le Conseil municipal (délibératif) et le 5 avril vous aurez élu un nouveau maire et deux nouveaux adjoints.

Comme vous le savez, je ne sollicite pas un nouveau mandat, car après huit ans comme adjoint et neuf ans comme maire, c'est le moment de tourner la page, de prendre enfin ma retraite totale, et surtout de donner du sang neuf et de nouvelles idées pour notre commune.

Je remercie publiquement pour toutes ces années de sacrifice mon épouse Liliane, qui a eu la patience de vivre à mes côtés, dans les bons et les mauvais moments.

Quelques travaux vont être entrepris cette année, comme ceux du carrefour de La Plaine, la buvette du stade du Moulin, la rampe d'accès pour la liaison piétonnière route de Challex – Gare. Après abattage et replantation, le cimetière de Dardagny

donnera aussi lieu à un réaménagement. Avec la nouvelle gare de La Plaine, la mise à niveau et l'extension des quais, les CFF pourront enfin mettre du matériel roulant adapté pour pouvoir transporter plus de passagers. La Champagne en bénéficie grâce aux nouvelles lignes de bus qui convergent sur la gare de La Plaine, depuis le 15 décembre.

Les nouveaux élus amèneront des idées innovantes, en ayant toujours en ligne de mire le souci de garder l'aspect rural de notre commune avec une extension maîtrisée.

Mesdames et Messieurs, j'aurai encore l'honneur de faire mon dernier mot du maire en juin et je vous souhaite un excellent printemps.

Pierre Duchêne
Maire

La commune recherche un-une procès-verbaliste

Pour la prise et rédaction de procès-verbaux des séances de commissions municipales, la commune recherche un(e) assistant(e) expérimenté(e) avec une orthographe irréprochable et une aisance rédactionnelle.

Ces séances ont lieu en dehors de l'horaire normal de travail,

habituellement à partir de 19h00 ou 20h00, deux à trois fois par mois.

L'entrée en fonction est à discuter.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la mairie de Dardagny. Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae

et des copies de certificats, doivent être adressées à :

Mairie de Dardagny
Route du Mandement 520,
1283 Dardagny

ou sur l'adresse e-mail :
info@dardagny.ch .

Ecopoints & Déchetterie

Vous trouvez des écopoints en plusieurs emplacements de la commune, ce ne sont en aucun cas des déchetteries.

A La Plaine la déchetterie se situe route de la Donzelle à proximité du passage à niveau inférieur de la voie ferrée.

A Dardagny vous la trouverez route de la Donzelle (derrière la salle polyvalente).

Directive relative aux chenilles processionnaires du chêne et du pin

Régulièrement au printemps, les chenilles processionnaires, essentiellement celles du pin, provoquent des interrogations et des désagréments auprès de la population.

L'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) rappelle que «les propriétaires, locataires ou exploitants sont tenus de procéder à l'enlèvement ou à la destruction des nids de chenilles processionnaires dès leur apparition ou de mettre en place des mesures visant à éviter leur propagation lorsque ces dernières se trouvent dans un périmètre à risque autour de lieux destinés à l'accueil du public tels que les crèches, les écoles, les places et les parcs publics, les places de jeux et les piscines».

Par ailleurs, il a été procédé à un traitement différencié entre la processionnaire du chêne et celle du pin; en effet, leur apparition, au printemps pour celle du pin et au



début de l'été pour celle du chêne, nécessite un traitement différent, qui est expliqué de façon détaillée.

<https://www.ge.ch/document/nature-fiches-techniques-parasites-arbres/telecharger>

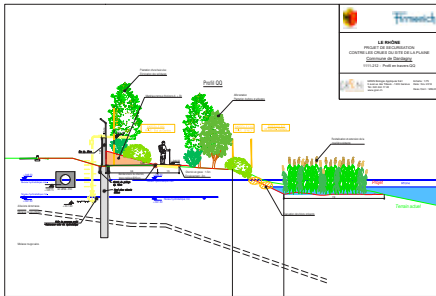
Monsieur Bertrand Favre, technicien arbres en charge du programme arbres, se tient à la disposition de nos citoyens pour de plus amples informations (bertrand.favre@etat.ge.ch).

Jardins familiaux de la Touvière

La présidente des jardins familiaux de la Touvière informe que plusieurs parcelles avec des chalets sont à remettre. Normalement réservés aux habitants d'Avully, ces jardins sont proposés par l'association aux habitants de notre commune avec une reprise du chalet entre CHF 8'000.- et CHF 9'000.-

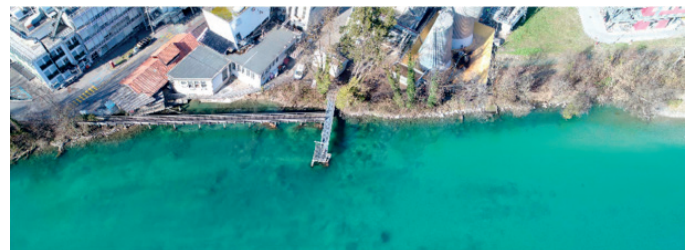
Si des citoyens de notre commune sont intéressés, il doivent s'inscrire auprès de la Fédération Genevoise des Jardins Familiaux <https://fgjf.ch/inscription-candidature-fgjf/>

Vous pouvez également prendre contact avec Mme Raymonde Rachat info@latouviere-avully.com
Tél. : 079.955.91.21



Le Rhône charrie de nombreux sédiments qui s'accumulent dans son lit tout au long du cours d'eau, jusqu'à Marseille. Afin d'éviter un amonçlement trop important de ces limons, des vidanges du lac du barrage de Verbois sont régulièrement effectuées. La prochaine chasse, c'est comme cela qu'on la nomme, aura lieu entre le 26 mai et le 5 juin. Durant cette chasse, l'usine Firmenich ne fonctionne pas et sera en maintenance annuelle.

Le site de l'usine Firmenich à La Plaine, en aval du barrage de Verbois, est très proche des berges du Rhône et de l'Allondon. En cas de crue importante, le site pourrait être inondé. Cela aurait pour conséquences un arrêt total de l'usin et de la STEP (station d'épuration) domestique. Cette dernière traite la totalité des eaux des villages de Dardagny, La Plaine, Russin et Cartigny.



Site avant Firmenich

En 2011, la Confédération a revu la loi sur l'eau, en 2013 l'Etat de Genève (DGEau) a appliqué cette nouvelle réglementation, ce qui a amené, dès 2014, à des études puis à envisager des travaux pour la sécurisation du site de Firmenich et de ses environs.



Site après Firmenich

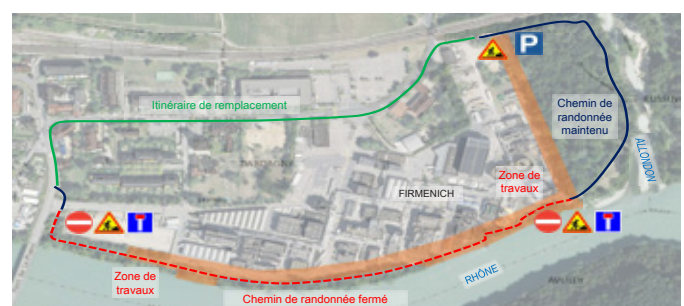
Plusieurs alternatives ont été étudiées. Pour ne citer que les deux principales, la première proposait d'utiliser les barrages comme régulateur de niveau ou le lac Léman en guise de tampon. Cela était en contradiction avec la législation régissant les barrages. La seconde consistait à un curage régulier du lit du Rhône; les impacts environnementaux et les charges n'ont pas permis de retenir ce projet.

Le choix retenu a donc été de réaliser un mur de protection sur les berges du Rhône et de l'Allondon le long du site de l'usine. Le projet de protection est réalisé dans le cadre d'une gouvernance mixte entre la DGEau et Firmenich.

Les travaux ont débuté le 17 février 2020 et dureront jusqu'à la fin 2022. La première phase a consisté à l'abattage des arbres, le long du Rhône depuis le pont de La Plaine jusqu'aux berges de l'Allondon. Le parking sur le chemin de l'Ancienne Forge est utilisé pour stocker le bois. Entre mars et avril, le service de la renaturation va éliminer toutes les « Renouées du Japon », espèce envahissante de nos contrées, situées le

long du Rhône. D'ici le milieu de l'année, les travaux de construction du mur vont débuter. Le chantier se terminera fin 2022, par la renaturation du site et par le remplacement des arbres abattus par une roselière créée le long du Rhône, ainsi que par diverses plantations d'essences locales et des buissons.

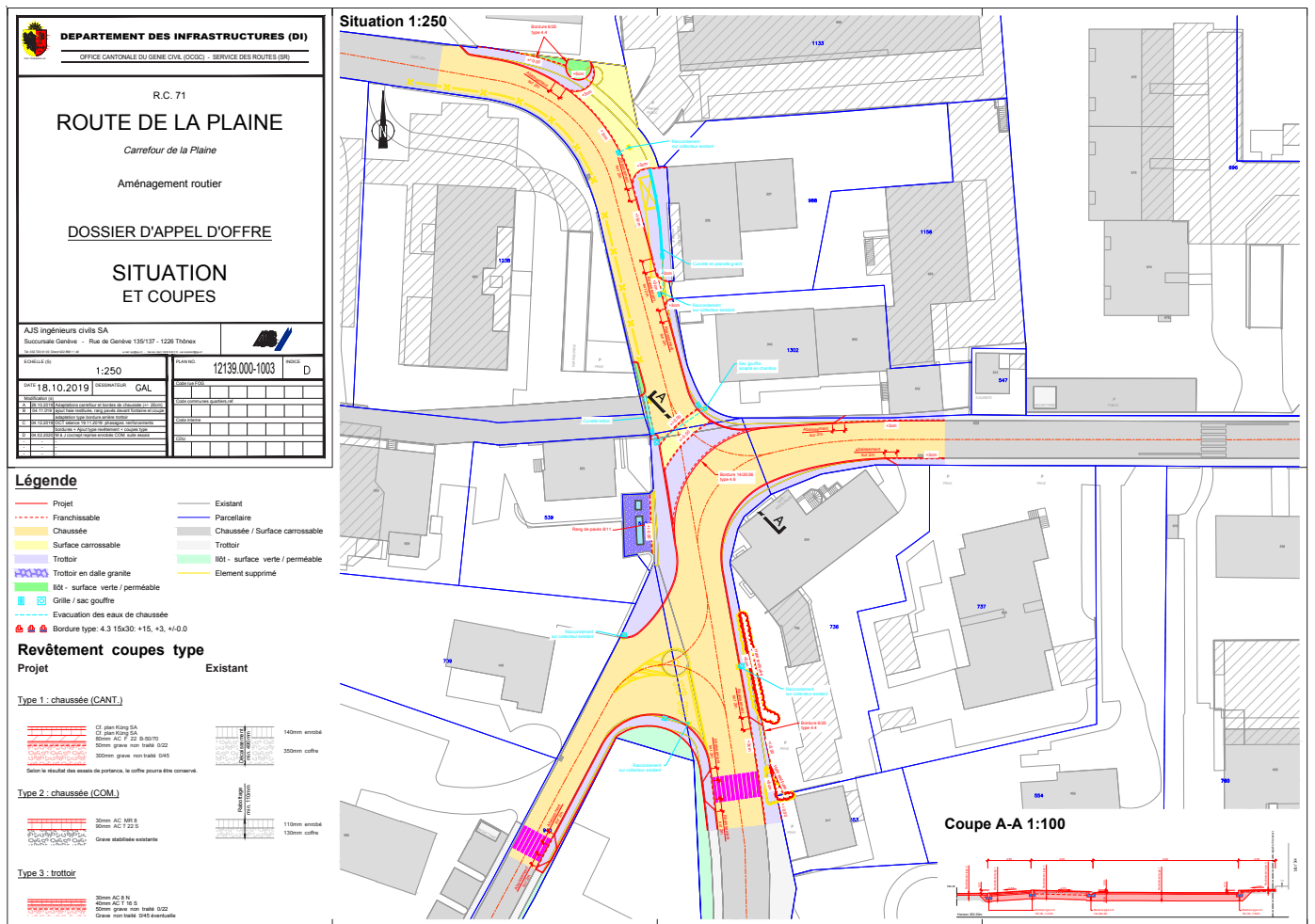
Pendant toute la durée des travaux, l'accès aux berges du Rhône le long du site de Firmenich n'est plus possible. Un itinéraire alternatif est mis en place le long de la route de La Plaine. A la réouverture, les promeneurs pourront bénéficier d'un passage plus large, sans la passerelle, avec une magnifique renaturation



A La Plaine, réaménagement du carrefour devant le Café de La Poste

Anne Zoller

Tout part de l'atelier participatif du 15 avril 2014



Une démarche participative permet à la fois de mieux comprendre les besoins de la population, une légitimation de l'action publique auprès des habitants mais aussi une intégration effective des acteurs concernés, en amont des projets.

Dans le cas présent, cette démarche participative, destinée aux élus de la commune, a permis de répondre à divers objectifs dont le réaménagement du carrefour devant le café de la Poste.

Bien que les poids lourds ne traversent plus cet espace depuis que Firmenich a créé une nouvelle entrée à proximité du pont de La Plaine, celui-ci a conservé son gabarit routier surdimensionné, au préjudice de la sécurité des piétons. De plus, la route de La Plaine n'offre pas un confort suffisant pour les mobilités

douces et n'est pas en adéquation avec le caractère villageois de La Plaine.

Il a donc été décidé de proposer une réorganisation de l'espace public pour un meilleur confort des mobilités douces et plus de sécurité pour les piétons.

Le 2 octobre 2015, le projet est présenté par la DGT, sur la base des principes envisagés par la Commune de Dardagny. Après plusieurs échanges, le projet a été validé par la DGT, les TPG et la commune. Les travaux vont commencer ce printemps, avec dans un premier temps le réaménagement du carrefour et dans un second temps, la pose d'un revêtement phonoabsorbant.

Le pourquoi de la démolition et de la reconstruction du bâtiment et du terrain synthétique du stade du Moulin

Pierre Duchêne, Maire



La mairie a reçu en date du 22 octobre 2013 et du 8 février 2016, une sommation de l'OCEN (Office Cantonal de l'Energie) qui ordonnait à la commune de faire des expertises énergétiques afin de valider la conformité de la buvette aux normes actuelles. Suite à une étude IDC (indice de dépense de chaleur) du 23 juin 2015, les valeurs trouvées n'étaient plus conformes à la loi. L'occasion était belle de repenser un bâtiment moderne répondant aux normes actuelles et de mettre à disposition du club de football un outil de travail performant.

La commission aménagements-bâtiments-emplacements, dans son rapport du 29 novembre 2016, proposait de procéder à un concours sur invitation à trois bureaux d'architecte. Sur cette base, le Conseil municipal a voté un crédit d'étude de CHF 50'000.- en avril 2017, mandatant le bureau d'architectes Pascal Tanari, pour l'organisation du concours avec un cahier des charges adéquat, comprenant outre la reconstruction du bâtiment, le remplacement du terrain synthétique.

Compte tenu de l'affectation légale du secteur situé en zone agricole entouré d'une zone de bois et forêts, et de la parcelle incluse dans le plan de site no 25985 du plan de protection de l'Allondon, des consultations préalables auprès des services cantonaux concernés ont été faites (Office des autorisations de construire OAC; Service des monuments et des sites SMS; office de l'urbanisme OU; Direction générale de l'agriculture et de la nature). Ces consultations ont révélé la difficulté de réaliser le programme défini dans une zone concernée. Pour

obtenir une autorisation de construire sur la base de l'article 24 de la loi fédérale de l'aménagement du territoire du 22 juin 1979 (LAT), la seule base légale applicable en l'espèce, le dossier devait être argumenté par un historique, une documentation précise des besoins d'extensions et une démonstration que cet équipement ne pouvait se faire sur un autre emplacement.

Deux éléments étaient particulièrement délicats: d'une part, la réalisation de ce projet impliquait une dérogation à la loi sur les forêts et nécessitait une compensation «nature» telle que toiture végétalisée, ourlet buissonnant ou prairie extensive le long de la lisière; d'autre part, la pose d'un revêtement synthétique posait plusieurs problèmes au vu des différentes restrictions et contraintes superposées à cet endroit (inventaire fédéral des paysages, plan de site de l'Allondon notamment).

A l'issue de ces consultations, l'objectif d'obtenir une vision globale du site a été considéré comme légitime. Le programme et les conditions ont été déterminés avec les services cantonaux susmentionnés ainsi qu'avec les futurs utilisateurs du stade.

Les autorisations de construire pour le bâtiment et le terrain synthétique sont actuellement en force et les travaux commenceront en avril-mai 2020; ils dureront approximativement une année. La pratique du football sera en tout temps garantie.

Le Saviez-vous?

Danielle Wyss

Autrefois Dardagny suite ...

Il y a différentes manières de se replonger dans la vie villageoise d'autrefois.

Nous avons pu lire, dans la dernière édition de notre journal communal une description des commerces et des activités qui animaient le village et rythmaient la vie des habitants. Il me paraît amusant d'apporter aujourd'hui un éclairage complémentaire à ces évocations.

Dans une malle du grenier, j'ai trouvé, sagement ficelées en rouleaux bien serrés, des quantités de factures jaunies datant du siècle dernier.

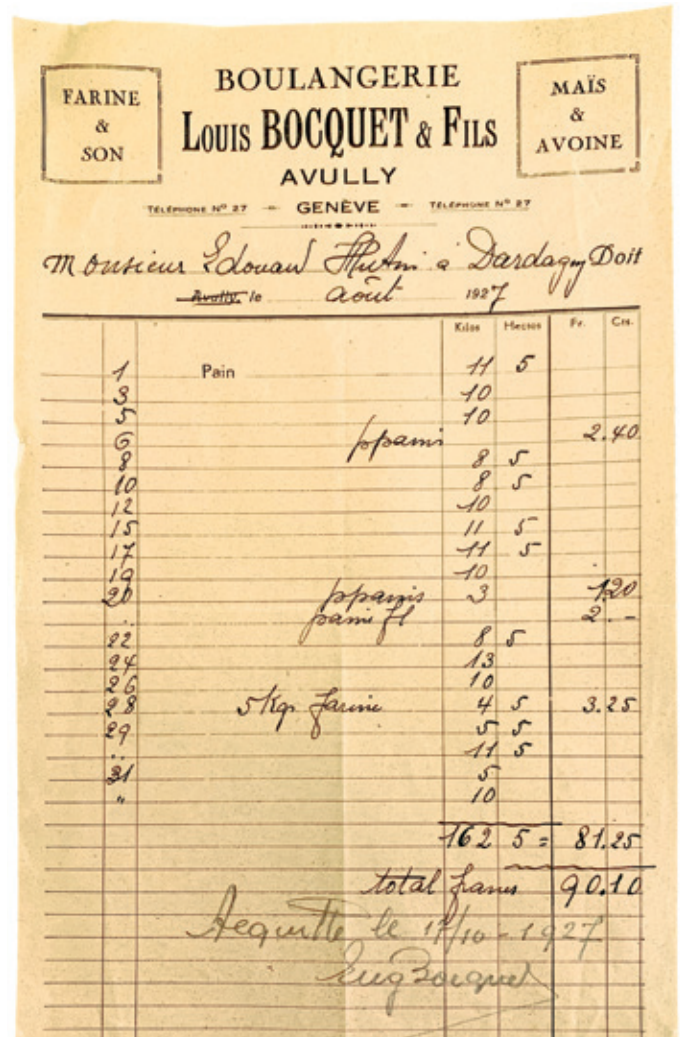
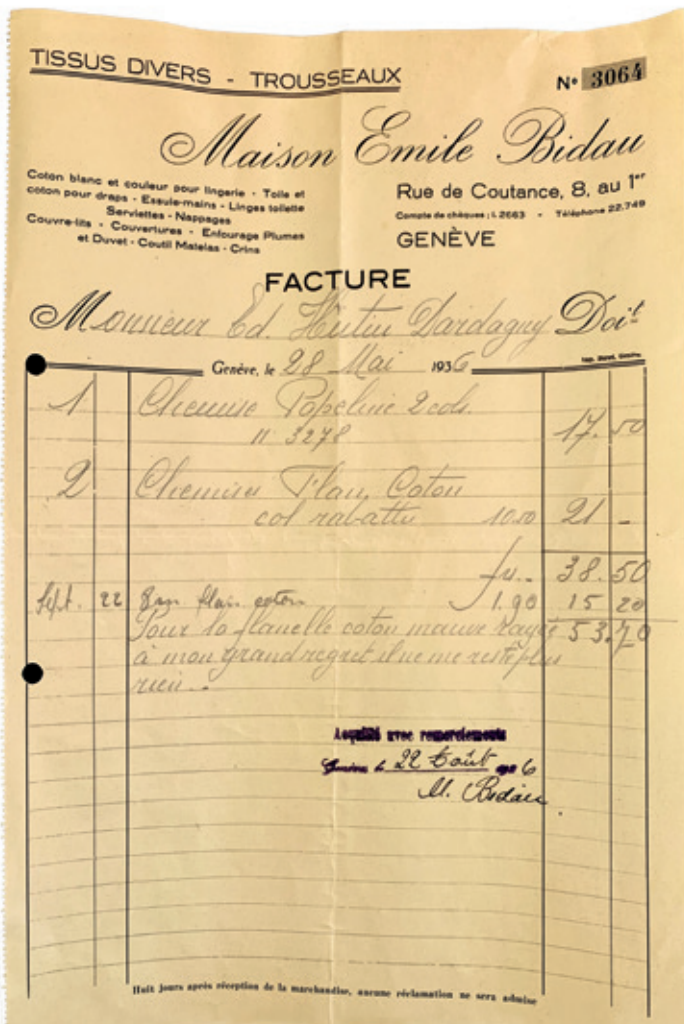
Ces documents, rédigés à la main et rassemblés au fil des années, illustrent à leur manière le quotidien et le coût de la vie d'une famille paysanne du village.

C'est émouvant de les feuilleter, un peu intrusif par moments, mais surtout fort instructif et intéressant.

Voyez plutôt!

En 1927, le pain coûte 50 ct. le kilo et l'impressionnante consommation de la famille, nombreuse il est vrai, et des employés a été de ... 162 kilos pour le mois d'août! C'est le boulanger Bocquet (le beau-père de notre regrettée Odette), encore installé à Avully, qui passe le livrer dans les maisons. Un vrai pain quotidien!

Et si vous passiez à la laiterie pour acheter du beurre, il vous en coûtait 20 ct. pour 200 grammes, de quoi beurrer les tartines du matin! Pour le fromage, vous aviez le choix entre du gras, du trois-quart gras ou du demi-gras, à 2 frs le kilo.



Dardagny le 21 décembre 1926

Monsieur Edouard Heutin

Doit

à



Le charpentier-menuisier, en 1928 toujours, a fourni 2 kg de clous pour 1,80 frs, 240 tuiles courbes à 2,80 frs le cent et a facturé 1,40 frs pour le remplacement d'une vitre de lucarne dans la chambre de bonne (sic); où on apprend pour le coup que la bonne logeait au grenier!

Son travail est facturé 1,60 frs de l'heure.

En plus de la somme due pour toute une année de travaux consciencieusement répertoriés, il a reçu, en cadeau, un tombeau de fumier pour son jardin.

Chez le cordonnier de La Plaine, en plus de faire ressemeler ou clouter ses souliers (54 clous « de montagne » pour une paire), on pouvait acheter des souliers, des sabots, des chapeaux de paille, des tabliers en toile ou des salopettes de travail.

Janv	9	Un croquet de cuivre en chêne de 4 mm. $\frac{27}{100}$	1.60
	29	Réparé 4 patois de luge à la machine	—
fév	12	Réparé la table de la chambre à manger changé 4 pieds et 6 couillettes en cuivre main d'œuvre	7.20
		couillettes et bois	4.50
	18	6 tuiles plates	- 75
	13	1 flambeau en chêne de 45 ^{mm} raboté pour pose du moteur électrique	2.75
	15	Placé 2 vitres appartement 21 Rue 48 $\frac{1}{2}$ - 0	2.50
avril	6	2 vitres placées à la fenêtre cuisine 0 2.30	4.60
	14	2 cadres à fillet 0	6.50
	20	Placé une vitre lucarne chambre bonne	1.40
mai	1	Pose des traits mistrois 16hs 0	1.60
		Une cassette ajustée sur le moteur	7.50
	10	2 kg clous de 7 cm. à	90
avril	11	un litre carbolineum	- 90
sept.	3	Planches II ^{me} et III ^{me} choisi sapin 236 x 400 = 13.44 à	2.70
		Lambourdes $\frac{1}{2}$ 4. de 4 mt 1 de 5 mt - 21 mt 0	0.55
		Caulets $\frac{1}{2}$ 2 de 2.45 mt 1 de 4.00 = 8.90 0 ab 5	4.00
		Report:	180.60

Si on prenait des vacances, c'était le plus souvent en Suisse. Ainsi, en 1928 toujours, un séjour d'une semaine à Château-d'Oex, où on avait précisé qu'il y avait le chauffage central et la lumière électrique, a été facturé 8 frs par jour.

En 1933, le médecin, qui habitait le village, venait à domicile; il ne facturait pas une consultation mais une visite, à 7 frs.

On allait en ville pour les extras, par exemple pour des livres (pas encore de librairie à Dardagny!); ainsi

le Larousse, dictionnaire illustré de la langue française, ouvrage incontournable de toute bibliothèque, même la plus modeste, vous coûtait 2,90 frs en 1936.

Et que dire de cette remarque trouvée au bas d'une facture d'un magasin de tissu: « Pour la flanelle coton mauve rayée, à mon grand regret, il ne me reste plus rien! », si ce n'est qu'elle est charmante et bien d'un autre temps.

D'autres anecdotes à suivre, dans la prochaine édition du journal.

L'APE fête ses 40 ans

APE Dardagny-Russin-La Plaine

Il était une fois... Une idée!

En 1980, grâce à M. Jacques Gros, ancien Maire de Dardagny et à M. Fernand Pittet, ancien adjoint au Maire de Russin, l'idée d'une association des Parents d'Elèves est née.

Se succéderont tout au long de ces 40 années des présidentes et présidents motivés, entourés de personnes tout aussi fantastiques, qui donneront de leur temps et de leur énergie pour créer un lien entre les parents, les élèves, le corps enseignant et les autorités communales. C'est un peu avant la fête des Promotions 2019, en découvrant la date de la création de l'APE, que le comité a eu l'idée de célébrer toutes ces années de bénévolat en faveur des enfants des écoles de Dardagny, Russin et La Plaine.

Aussitôt pensé, aussitôt décidé: l'envie d'organiser une fête afin d'honorer et de remercier toutes les personnes qui ont œuvré et qui œuvrent encore pour la pérennité de cette association. C'est donc samedi 25 janvier que plusieurs personnes, membres et anciens membres de l'APE, parents, amis et enfants se sont retrouvés à la salle polyvalente de Dardagny pour y célébrer ce bel anniversaire. Réunies d'abord autour d'un film sur les aventures d'Astérix et Obélix, les personnes présentes ont pu ensuite déguster le verre de l'amitié offert par l'APE. Puis, autour de tables joliment décorées aux



couleurs mauves, les convives ont pu manger une succulente raclette en toute convivialité. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et a été accompagnée par un chanteur au répertoire très varié.

L'année 2020 commence donc agréablement pour l'APE. Grâce aux événements régulièrement organisés avec l'aide de nombreux bénévoles, tels que le troc, la fête de l'Escalade, la boum et les promotions, la saison continuera sous de bons auspices.

Mais l'APE, ce n'est pas seulement l'organisation de fêtes, c'est aussi la promotion du bien-être des enfants tout au long de leur année scolaire en maintenant un lien entre les différentes institutions. C'est également l'amélioration de leur sécurité sur le chemin de l'école, le soutien aux animations extra-scolaires et la gratuité des carrousels lors de la fête des promotions.

Espérons que l'APE continuera encore longtemps à remplir ses différentes missions et à nous faire vivre de beaux moments. Et si l'envie vous venait de rejoindre l'association dans cette belle aventure, n'hésitez pas à la contacter!

(www.ape-dardagny.com
info@ape-dardagny.com)



Les trois niveaux de la biodiversité sont la diversité des espèces, la diversité génétique et la diversité des écosystèmes.



« Une espèce est un groupe d'organismes capable de se reproduire entre eux et d'engendrer une descendance fertile. Il s'agit de la plus petite unité de classification pour les organismes vivants ».

Les scientifiques estiment qu'entre 3 et 100 millions d'espèces de plantes, d'animaux, de champignons et de microorganismes vivent sur Terre à l'heure actuelle. Seulement 1,9 million d'espèces ont été répertoriées jusqu'à présent au niveau mondial.

Les mammifères et les oiseaux sont assez bien connus, ce qui n'est pas le cas pour les plantes, les insectes, les champignons, et les microorganismes. Chaque année, les biologistes découvrent environ 20'000 nouvelles espèces. La plupart sont des insectes ou d'autres invertébrés, bien que de nouvelles espèces de poissons et de reptiles aient également été découvertes récemment.

Les zones les plus riches en espèces sont celles où l'on trouve des températures élevées et stables, un ensoleillement important et une bonne disponibilité en eau. La biodiversité est donc la plus riche au niveau de l'équateur et des tropiques et elle diminue en allant vers les pôles. D'autres facteurs de l'environnement

influencent la richesse de la biodiversité. On trouve, par exemple, moins de biodiversité en ville qu'à la campagne et une prairie fleurie est plus riche en biodiversité qu'un champ de blé.

La biodiversité joue un rôle essentiel. Elle constitue notre cadre de vie, elle est à l'origine de nombreux produits et services gratuits utilisés par les humains comme par toutes les espèces. Elle a, de ce fait, une valeur inestimable et irremplaçable.

Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain article.

Malval champ d'aviation en 1928

Jean-Claude Ferrier
et François Pottu

Dimanche 30 mars 1924, dès 14 heures, à Malval, vols sur des avions DH Häfeli à moteur Hispano-Suiza. Passagers sur des appareils Junkers F13 de la compagnie suisse Ad Astra Aero, ancêtre de Swissair. Le meeting d'aviation organisé par l'Union Instrumentale La Plaine-Dardagny-Russin est une réussite. Une foule compacte était accourue de tous les villages du Mandement et du Pays de Gex. La parcelle fut alors cadastrée sur le plan fédéral. Passionné de mécanique, Georges Pottu avait mis son terrain à disposition pour cette journée aérienne.

«Georges était un bouffeur de kilomètres», se souvient Noëlle Pottu. Il s'est même offert une Delage et une Delahaye à boîte cotal, soit une boîte à vitesses à commande électromagnétique. La Delage en bout de course fut échangée contre un char agricole de la maison Keller.

Les tracteurs ont joué un rôle important chez les enfants Pottu qui savaient tous conduire avant 18 ans. Un tracteur International Harwest ne donnait pas entière satisfaction. Georges Pottu en fit la remarque à l'usine et fut invité en Angleterre pour modifier certains dispositifs. Georges inventa aussi un système qui permettait de sulfater trois lignes de vigne à la fois.

Aujourd'hui encore, des avions survolent le hameau, le week-end surtout. Mais il s'agit de modèles réduits, certains à réaction...

Malval, sa vue imprenable sur la chapelle et le vallon de l'Allondon. Sa faune, sa flore, ses espèces méditerranéennes rares en Suisse et ses relents de charbon de bois le dimanche avec les pique-niqueurs.

C'est dans ce coin privilégié du canton que débarquent les Pottu au XIII^e siècle. Ils venaient de la région lyonnaise où il existe un mont Pothu. La raison du déménagement reste inconnue. On trouve un Perret Pottu propriétaire de plusieurs moulins en 1406.

Le 1^{er} mai 1536, un certain François Pottu rédige son testament et élit sa sépulture en l'église paroissiale de Malval où trente prêtres «diront messes, dont quatre grandes, les petites à dix-huit deniers et



les grandes au double. Trois semaines plus tard, le Conseil général de Genève adopte la Réforme. Barthélémy Pottu, curé de Malval, s'y rallie. La famille restée à Malval est issue de Jacques Pottu, qui y reconnaît ses biens en 1612. Se succèdent les Jean-Jacques, Marc-Antoine et Jacques-Gédéon. Rescapé de l'oubli, maître Rodolphe Pottu. On s'accorde généralement à le reconnaître comme le sculpteur des stalles de l'église de Romont en 1648 avec l'aide de ses fils.

Nous voici au 20^e siècle. Jusqu'en 1968, le domaine Pottu compte 25 vaches. Le troupeau disparaît. «Nous n'avions plus personne pour traire», nous déclarait Madame Pottu. Elle évoquait la fièvre aphteuse de 1937: «Nous avons l'interdiction de sortir du domaine, j'ai obtenu une permission spéciale pour aller accoucher en ville».

Le livre d'or s'est égaré. Dommage, car la ferme Pottu a reçu de nombreux hôtes, dont des Chinois et des Russes. Noëlle et François évoquent le souvenir de leur père Georges, qui avait remporté une médaille d'or pour son vin blanc à l'Exposition nationale de 1939 à Zurich.

Les Contes à Rebours, encore un succès

Julien Guyot



En ce premier soir de décembre et comme le veut la tradition depuis plus de vingt ans, les Contes à Rebours ont pris leur envol pour une édition caractérisée par un thème alléchant: la gourmandise. Pour cette première veillée, aucune porte n'a été ouverte. En effet, c'est en plein air – dans le préau de l'école de La Plaine – que la rencontre a eu lieu. Celle-ci devait initialement se tenir aux plages de la Plaine, mais une météo capricieuse en a décidé autrement. Petits et grands se sont donc retrouvés pour écouter la première conteuse qui avait confectionné des biscuits en relation avec ses contes. Nous avons eu droit à des récits captivants tels que les tribulations d'un empereur chinois et une histoire d'ours, dont le miel servit à confectionner lesdits gâteaux. Braséros, bancs, tables et toiles de tente ont été installés pour apporter une ambiance chaleureuse et conviviale.

Après le conte, suivait l'invitation de la commune à partager une fondue tous ensemble, gourmandise encore! Caquelons, pains, boissons, fourchettes, rires et sourires ont ponctué cette belle soirée.

Nous tenons à remercier l'Equipe des Contes à Rebours pour la mise en place de cet événement annuel, la commune de Dardagny pour son invitation à une réjouissance communale et les membres du Conseil Municipal présents qui ont participé à la réussite de cette première soirée de l'Avent.

J'ai un beau Château, ma tantirelire...

Laure Bovy



Dans l'ombre de la nuit du 10 décembre, on entend de loin frapper le tambour, résonner les musettes, le cortège se laisse deviner, se dessine, se précise: ils sont tous là: « Les Vétérans », les enfants exhibant fièrement leurs flambeaux, les parents emmitoufflés. Ils entrent majestueusement dans la cour du Château, « Les Vétérans » en arc de cercle sur la droite, les enfants massés sur les escaliers. Ô temps, suspends ton vol, l'instant est solennel: les enfants entonnent de grand cœur, en bons citoyens qu'ils sont, le Cé qu'è lainô de circonstance et réveillent leurs ardeurs en chantant les exploits des vailants Genevois.

Applaudissements, vin chaud revigorant et soupe fumante de Claire – trop délicieuse pour coiffer un savoyard -, pain et fromage de l'APE, un joyeux charivari règne dans la cour, c'est qu'on les a bien eus les Savoyards, gard, gard!

Mais que se passe-t-il là-bas, dans notre réduit? Un assaut de quelques Savoyards furieux? Les enfants curieux se rapprochent, les yeux plus brillants que des étoiles, bouche bée, la stupeur les envahit: non, ce n'est pas possible, non c'est trop beau, non c'est ...non ce n'est pas vrai: un château en chocolat digne des rêves les plus fous du roi Louis de Bavière coiffe majestueusement la marmite - pas celle en cuivre immangeable de la Mère Royaume - mais celle de notre ami chocolatier, Christophe Berger, qui a réalisé une véritable oeuvre d'art en l'honneur de sa commune d'adoption. Petits et grands sont tétanisés d'émotion. Mais, tradition oblige, il faut briser le chef-d'œuvre. Non sans regrets, le coup de poing fatidique réduit en mille morceaux tours, mâchicoulis, donjons, échauguettes, pont-levis, chemin de

ronde; pour la plus grande joie des enfants, Christophe rajoute des pétards et pour les plus gourmand-e-s, ses fondants maison. De mémoire de Dardagnotes, jamais il n'y eut de si royale marmite en ces lieux.

Un tout beau merci à Christophe et à tous les organisateurs de cette soirée festive très réussie sans oublier un clin d'œil aux Savoyards grâce auxquels chaque année Genève fait de la nuit une fête.



Convivialité et bonne humeur autour d'une délicieuse raclette

André Girardin

Cette année encore nous avons partagé avec nos aînés de la commune de Dardagny notre traditionnelle raclette. L'équipe du Conseil municipal, épaulée par les adjoints, s'est affairée toute la matinée pour préparer une magnifique salle. Nappes blanches, serviettes jaunes et bleues, une touche de verdure et surtout de belles photos qui retracent l'histoire de notre commune et de ses habitants.

Un peu plus d'une centaine d'invités ont répondu à l'invitation à partager ce moment convivial. Et quoi de mieux pour commencer qu'un bel apéro pour ravir les papilles gustatives et les magnifiques chants du chœur d'hommes de Cartigny pour nous faire vibrer. La suite, ce sont des histoires et des anecdotes que l'on échange autour d'une bonne raclette, accompagnée à merveille par deux crus de nos coteaux. Les racleurs ont été mis à rude contribution par nos aînés et nos fameux maillots jaunes ont virevolté autour des tables pour assurer un service aux petits soins à nos chers convives. Une petite pause bienvenue pour les estomacs des uns et les pieds des autres, et les enfants du cirque Steiner en ont profité pour nous présenter un spectacle tout en poésie qui a illuminé les yeux de l'assistance. Émerveillement et émotions étaient au rendez-vous. Applaudissements nourris et mérités pour ces jeunes artistes.

Ils restaient visiblement encore un peu de place pour le dessert, et les discussions ont continué bon train. Le chœur de Cartigny a semblé beaucoup se plaisir à Dardagny, et ses membres ont profité jusqu'au dernier



moment de cette belle journée, avec force chants cela va sans dire! Puis un dernier café, une dernière histoire, un dernier rire, et il était déjà temps de se dire à l'année prochaine. Tables et chaises sont retournées dans leur cachette sous la scène, la vaisselle a retrouvé sa place en cuisine, un dernier coup de balai, et nous voilà prêts pour recommencer les festivités en 2021.

Un grand merci à toutes et à tous pour leur bonne humeur et leur présence.



Le jeu-concours du Calendrier communal



But du Jeu -Concours: Localiser de manière précise toutes les photos du Calendrier communal 2020

Participation: Ouvert à tous les habitants de la commune de Dardagny, y compris les écoliers scolarisés dans la commune. Plusieurs personnes d'un même foyer peuvent participer.

Délai: Remise des réponses au plus tard le 30 avril 2020 au secrétariat de la mairie.

Résultats: A découvrir dans l'Echo du Château de juin 2020.

*Nombreux prix
et distinctions joyeuses assurés...*

Les Jardins Participatifs de La Plaine, une aventure à déguster !

Muriel Waelti Mehinto

Juin 2018, les habitants du petit village de La Plaine se posent beaucoup de questions, des rumeurs circulent sur le compte du bout de terrain qui s'étale sous leurs yeux au milieu du village. Tour à tour terrain vague pour les bambins, WC pour les chiens du quartier, dépôt de chantier ... un no man's land à valoriser !

Plusieurs d'entre eux se surprennent à rêver à voix haute : ...et pourquoi pas des jardins collectifs pour les habitants, un gril, un espace convivial et des jeux pour les enfants ?

Novembre 2018, les habitants de la commune de Dardagny reçoivent par courrier « *un appel aux habitants* », proposé par de la commission Bâtiments et Aménagement du Conseil municipal qui désire un projet de jardins participatifs à La Plaine !

Une séance d'information est proposée à l'école de La Plaine et le projet est exposé aux habitants : un professionnel, en la personne de Christian Bavarel, jardinier expérimenté qui a déjà mis en place de nombreux projets similaires accompagnera la mise en place durant la première année. La seule condition : créer une association. Les membres de cette association gèreront les jardins de manière autonome mais seront aidés par la commune pour les questions logistiques.

Avril 2019, l'association « PLAINES TERRE » est née !

Janvier 2020, En dix mois, « PLAINES TERRE » a réalisé pas moins de huit chantiers collectifs ; deux cours de jardinage et plantation animés par Christian Bavarel, l'inauguration du 5 juillet 2019 et une soirée conviviale organisée dans le cadre des Contes à Rebours.

La recette ? **Les chantiers collectifs**. Le principe est simple : on réunit le matériel de base et les personnes motivées pour quelques heures de disponibilité, plusieurs litres d'huile de coude...et on obtient **des jardins participatifs** !

Malgré un plantage tardif, la récolte 2019 a été magnifique. La technique choisie, qui est celle de la permaculture surélevée dans des caissons en planche



brûlées et passées à l'huile de lin, avec du terreau de compost et paillage sur le dessus, a fait ses preuves !

Les planches en bois, le terreau, les vis, une grande partie des outils, une grande caisse pour les rangements, l'huile de lin, les cours de jardinage et plantations ont été financés par la commune de Dardagny. Nous avons été soutenus par les représentants de la commune Murielle, Stéphane, Emilienne, Laure qui nous ont grandement facilité les choses et nous ont encouragés par leur présence à toutes les étapes. Un grand merci à eux !

L'association a bien sûr comme objectif premier de permettre aux habitants de cultiver leurs propres légumes biologiques, en bas de chez eux, mais elle vise aussi à favoriser le lien entre les habitants. A ce jour, nous constatons avec bonheur que ces deux objectifs sont parfaitement atteints.

Si vous avez-vous aussi envie de vous lancer dans le jardinage et de devenir membre de l'association, n'hésitez pas à vous manifester **jusqu'au 15 avril, dernier délai**, en envoyant un mail à : plaineterre1283@gmail.com

Une dernière série de jardins sera mise en place au mois d'avril, vous êtes les bienvenus !

4. La commune s'offre un château (1904-1916)

Jacques Davier

C'est en été 1904 que la commune de Dardagny décida l'achat du château. Les procès-verbaux du Conseil municipal du 28 juillet 1904 notent ceci : « Le Conseil municipal, considérant qu'il résulte d'une communication de Me Rivoire, notaire à Genève, que le Château de Dardagny (...) est mis en vente; que cette propriété constituerait, pour la commune, même après avoir rétrocédé la plus grande partie des terrains à un prix avantageux, un superbe emplacement pour la construction éventuelle d'un bâtiment communal et d'un groupe scolaire, arrête de maintenir l'offre (...) d'acquérir au nom de la commune la propriété du Château de Dardagny (...) ». Le 18 août, le Conseil confirmera sa décision d'acheter le château et ses terres.

Nous pouvons ainsi voir que, dès le début, il s'était agi de démolir l'édifice afin de bâtir à sa place un bâtiment faisant office de maison communale et d'école. En outre, la commune s'endetta pour cet achat, et c'est pourquoi, le 28 décembre 1904, décision fut prise par le Conseil de mettre en vente une partie des terrains récemment acquis avec le Château. Ces terrains, dits « du grand pré », furent vendus aux enchères publiques le 15 septembre 1905 et rapportèrent la somme de 16'343 francs.

Lorsque la commune acquit le château, plusieurs locataires y résidaient. Ainsi, Blanche Fazy, put occuper un appartement même lorsque le manoir ne lui appartenait plus; d'autres résidents, surtout des journaliers ou autres bûcherons, « environ soixante-dix personnes de conditions et de métiers très divers », selon Jacques Gros, habitèrent successivement le château jusqu'en 1926.

Dès 1906, l'école enfantine fut installée dans la tour ouest du château. L'école de Dardagny se trouvait, à l'époque, tout comme la mairie, le long de l'actuelle route du Mandement, dans la « maison Friederich », au 534 de la route du Mandement.

Le 31 août 1912, décision est prise de vendre pour 2'000 francs des « matériaux de démolition » prove-

nant de la bâtisse, tels que des balustrades, celles de l'escalier intérieur et des trois balcons situés sur la façade nord-ouest ainsi que les colonnes du péristyle de la même façade », l'acquéreur ayant à charge « de remplacer ces matériaux « dans le cas où il les ferait enlever avant la démolition de l'édifice ». Cette délibération du Conseil municipal est importante également par le fait que les autorités de la commune confirment le sort du château; ce dernier a bel et bien été acheté afin « de se procurer un emplacement incomparable pour la construction d'une mairie et groupes scolaires, à l'exclusion de toute idée de restauration quelconque de ce vieux château délabré ».

Dans les années 1904-1914, de nombreux travaux, notamment routiers, ont grevé les budgets de la commune et retardé d'autant le projet des autorités. En juin 1914, le Conseil municipal demande au Conseil d'Etat de bien vouloir faire examiner par l'architecte cantonal l'état de ce bâtiment, et décide de « nommer une commission (...) afin de procéder à l'étude des voies et moyens de construire un bâtiment scolaire, malgré *l'exiguïté des ressources de la commune*, sur l'emplacement du Château acheté dans ce but en 1904 ».

En 1915, le Conseil municipal revient à la charge. L'« état de vétusté » de l'école primaire et le fait que le château « menace ruine », le poussent à demander à l'autorité cantonale « de bien vouloir autoriser la Commune à poursuivre les études nécessaires pour construire au plus tôt un bâtiment scolaire sur l'emplacement du Château ». Cette fois-ci, l'appel de la commune fut entendu et le Conseil d'Etat désigna une Commission municipale, « chargée d'étudier le projet de construction d'un bâtiment communal sur l'emplacement du château actuel » composée de MM. Jacques Dugerdil, maire, Jacques Gros, adjoint, Marc Hutin, adjoint et Jules Ramu, conseiller municipal. Sur la base d'un concours, le projet retenu fut celui intitulé « Tour Ouest » de l'architecte Frédéric Metzger.



Goshinjutsu-Kwai: petit tour d'horizon sur la section JUDO

Alexandre Perles et Maud Lucas

La saison commence plutôt bien pour la section Judo du Goshinjutsu Kwai Dardagny. Bien que très jeunes, les judokas ont déjà participé à dix compétitions depuis la rentrée et ont ramené **23 médailles**. Lors du tournoi cantonal du Grand-Lancy, cinq élèves ont pu monter sur le podium: **Lea Spironelli** est montée sur la première marche et **Gaspar Berger** sur la seconde. **Luca Spironelli, Piotr Ponomaronto** et **Ernesto Minginette** sont aussi repartis avec une médaille autour du cou. Sûrement une des plus jolies performances du club depuis quelques années, quand on sait que ce tournoi a rassemblé plus de 300 participants provenant de toute la région franco-suisse.

Dans l'ensemble, les élèves sont très actifs. Sur la trentaine que compte la section, dix-huit ont déjà participé à des manifestations. Parmi eux, **Luca Spironelli**, qui participe à des tournois nationaux et régionaux, a officiellement rejoint le Cadre Cantonal Genevois, ce qui l'aidera à aller plus loin dans sa carrière de judoka.

Autre fait important: pour la première fois depuis la naissance du club, une élève s'est qualifiée aux championnats suisses individuels U21 qui se sont déroulés à

Macolin. **Navana Piroia** avait fort à faire, puisqu'elle est tombée sur une tête de série dès le premier tour et a dû malheureusement s'arrêter tôt dans la compétition. Navana qui ne baisse pas les bras, bien au contraire, compte bien renouveler l'expérience. Comme on le dit souvent, l'important n'est pas de tomber, mais de se relever!

Bien que l'aspect compétition soit bien présent dans le judo (cela permet aux élèves de relever un défi, de tester l'efficacité de leurs techniques ou simplement de se mettre en confrontation avec les autres) ce n'est pas que cela! D'autres valeurs sont également mises en avant telles que le travail en groupe, la camaraderie et le respect des règles de conduite strictes.

Stage de judo durant l'été:

Un stage sera organisé cet été à Dardagny du 29 juin au 3 juillet (possibilité d'une deuxième semaine s'il devait y avoir beaucoup d'inscrits). Celui-ci s'adresse aux enfants pour tous les niveaux; aussi bien aux habitués qu'aux débutants mais également à ceux qui n'ont jamais mis un kimono et qui aimeraient s'essayer au judo. Plus d'infos suivront courant avril.

Portes ouvertes du club le samedi 21 mars 2020

Suivies d'un apéro et d'un souper
Au dojo puis au foyer de la salle polyvalente de Dardagny.

Déroulement:

- de 15h à 17h: Démonstrations et entraînements communs au dojo.
- de 17h30 à 19h: Apéro et repas (risotto) offerts par votre club.

Inscription soit par retour de mail maud@goshinjutsu-kwai.ch,
soit sur la liste qui sera affichée au dojo dès le 2 mars.

D'avance un grand merci pour votre participation!



Pendant de longues années il y a eu les mercredis de ski au Crozet, destinés seulement aux enfants et accompagnés de bénévoles. A la rentrée 2014, avec le retour à l'école de nos chers bambins le mercredi matin, il a fallu réfléchir à une autre solution pour maintenir ces sorties. Nouvelle formule, première édition des samedis à la neige dès l'hiver 2016. L'offre cette fois s'étend également aux familles, les enfants non accompagnés (dès la 4P et sachant faire du chasse-neige et prendre les remontées mécaniques) sont toujours les bienvenus grâce à une équipe de bénévoles pour les encadrer.

Les deux premiers hivers, quatre sorties sont organisées à Praz-de-Lys-Sommand, nous retrouvons beaucoup d'enfants qui participaient déjà aux mercredis de ski, un noyau de l'ancienne équipe d'accompagnants, quelques nouveaux et nous voilà partis pour une nouvelle aventure. Quel bonheur de se retrouver ensemble dans le car, familles, enfants et accompagnants, les discussions vont toujours bon-train et l'ambiance après-ski est assurée au retour.

Après deux ans de franc succès les Mairies des trois communes du Mandement nous octroient une cinquième sortie par année pour notre plus grand bonheur. Les samedis à ski du Mandement se dérouleront désormais aux Contamines-Montjoie, la neige y est assurée, il y a un parc nordique pour le ski de fond et la promenade à proximité. Certes le prix passe de CHF 20.- à 30.- pour les enfants, mais la station est beaucoup plus intéressante.

Cette saison 2020 peu d'enfants non accompagnés se sont inscrits, ce que regrette l'équipe d'accompagnants, plus on est de fous, plus on rit alors n'hésitez pas à inscrire vos enfants avec des amis à l'hiver 2021.

Je tiens à remercier les Mairies de Satigny, Russin et Dardagny de leur généreux financement et du soutien logistique du secrétariat de la Mairie de Satigny depuis tant d'années.



www.cultureslocales.ch

Cultures Locales vous accueille samedi 9 mai 2020, sur ses terrains, route du Mandement 548 de 9h à 15h pour une vente de plantons bio.

Les plantons sont semés par nos soins, à partir de graines paysannes bio dans un terreau sans tourbe. Vous trouverez plusieurs variétés de tomates (grappe et cerise), des poi-

vrons, des aubergines, des courges, des aromatiques et des fleurs. Venez nous rencontrer et profiter de la buvette!

SOS manteau et veste!

Lors de la raclette des aînés, certaines personnes ont revêtu par mégarde des manteaux qui n'étaient pas les leurs... en particulier, un manteau de dame en lainage noir avec une fermeture éclair en biais

sur le devant et une veste d'homme avec des clefs dans une poche. Leurs légitimes propriétaires seraient tellement heureux de les retrouver! Toute annonce à la mairie sera la bienvenue.



TENNIS-CLUB DARDAGNY

ENTRAINEMENT D'OUVERTURE DE SAISON

DIMANCHE 5 AVRIL 2020 *

10h30 - 12h30



10h30 - 10h45 Accueil
Café - Croissants

10h45 - 11h45 Entraînement

11h45 - 12h30 Apéro



Ouvert à tous
Adultes et Enfants
Tous niveaux

* En cas de mauvais temps, l'entraînement aura lieu le dimanche 26 avril 2020 de 10h30 à 12h30.

Pour tout renseignement:
076 329 69 72, info@tcldardagny.ch, www.tcldardagny.ch

Pour bien démarrer la saison 2020-2021 le **TC Dardagny** vous convie à passer un agréable moment sur les courts.

Venez nombreux, membres et non membres, le comité se réjouit de vous accueillir!

Calendrier

Vacances scolaires

Pâques: du jeudi 9 avril au vendredi 17 avril 2020

Vacances d'été: lundi 29 juin au vendredi 21 août 2020

Crèche de l'Ô-Vive Voir vacances scolaires

The Lo'kal à La Plaine Voir vacances scolaires

Levées des objets encombrants

Mercredis 8 avril | 10 juin | 5 août | 7 octobre | 9 décembre

Marques de contrôle pour chiens 2020

En vente à la mairie dès la rentrée 2020

Passages du Bibliobus

Dardagny, cour du château 14h - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h - 17h

7 avril | 5 mai | 2 juin | 30 juin | 25 août | 22 septembre | 20 octobre

17 novembre | 15 décembre

Samedi 4 avril: Salle polyvalente – soirée annuelle du Big Band

Dardagny Russin

Dimanche 5 avril: Entraînement d'ouverture

de saison 10h30-12h30, Tennis Club Dardagny.

Concert de jazz Salon Musical de Brive, 17h.

Lundi 13 avril: Salle polyvalente – Village de Dardagny-

départ du Tour du Léman Juniors Cyclisme

Samedi 2 mai: Salle polyvalente – Fête des Paroisses

Samedi 9 mai: vente de plantons bio de 9h à 15

chez Cultures Locales, route du Mandement 548

Samedi 16 mai: Journée Caves Ouvertes

Mercredi 20 et jeudi 21 mai: Stade du Moulin,

Tournoi du Rhône

Samedi 27 juin: Salle polyvalente – Fête des Ecoles

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction: Commission Communication

Impression: Moléson Impressions

Tirage: 775 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé
avec des encres bio végétales et sans cobalt

Prochaine parution 30 juin 2020

Photo première page: «Quand le cimetière n'était pas mort»...

Délai rédactionnel: 18 mai 2020

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520 | 1283 Dardagny

022 754 12 30 | info@dardagny.ch | www.dardagny.ch

Horaires: Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h à 11h45

Mercredi et les après-midis sur RDV

Etat civil du Mandement à Meyrin

Mairie de Meyrin | 022 782 82 82

La Poste - Satigny

Horaires du Lundi au vendredi:

8h à 12h - 14h30 à 18h

Samedi: 8h30 à 11h

Déchets

Espace récupération du Nant-de-Châtillon

Chemin des Communaux 40 | 1233 Bernex

Horaires de novembre à février

Lundi fermé

Du mardi au vendredi: 14h à 17h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Horaires de mars à octobre

Lundi: fermé

Du mardi au vendredi: 15h à 19h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis

Info-Service 022 546 76 00

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 62 10 | Urgences: 117

Service du feu

Urgences: 118

PYTHON SECURITE sàrl

En cas de nuisances ou dérangements

022 300 44 45 | 24h sur 24

Plage de Dardagny

Info-service | 022 546 76 00

EMS de La Plaine

022 754 96 96

Centre d'action sociale de Meyrin (CAS)

Rue des Vernes 20 | 1217 Meyrin | 022 420 65 30

Horaires: 8h30-12h00 et 13h30-16h30

Fermé le mardi matin

Association pour l'accueil familial de jour

Meyrin-Vernier-Mandement

Ch. J-Ph. de Sauvage 27 | 1219 Châtellaine

Lu - Ve 8h-12h | 13h-17h

022 782 43 26 - information@afjmvvm.ch

<http://afjmvvm.accueilfamilial-geneve.ch>

Paroisse protestante du Mandement

022 753 16 30

Horaires: Mardi de 8h à 13h et jeudi de 13h à 18h

www.protestant.ch/direct/mandement

mandement.prot@bluewin.ch

Paroisse catholique du Mandement

Route de La Gare 17 | 1242 Satigny

Conseil de paroisse Pierre Descloux 022 753 12 03